

ISSUES DE SECOURS		Nbre
Dégagement réglementaires par rapport à l'effectif accueilli		3
Nombre unité de passage réglementaires par rapport à l'effectif accueilli		6
Nombre dégagements disponibles		8
Nombre d'unités de passage disponibles		36
Il est possible d'occulter certaines sorties en respectant le nombre minimum de dégagement et d'unité de passage. Les sorties à conserver sont : A, C ou D, E, G, H et I.		
Principe d'implantation validé par le SDIS 42		
Commission de sécurité du : 4 novembre 2021		

P.I.
O